

# Cahier n°120-1

PACA

Genève-Rolle

Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise

---



**Cahier des charges**

**JUIN 2010**

---



## **Cahier des charges pour l'étude**

### **PACA « GENEVE - ROLLE »**

Auteurs :

**Pascale Roulet/Sébastien Beuchat juillet 2010**

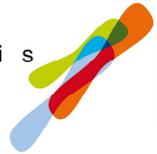
Avec l'appui de :

**L'Équipe du Projet d'agglomération, le Comité de Projet et les partenaires**



## Table des matières

1.	Objet du mandat .....	3
2.	Contexte .....	3
3.	Objectifs de l'étude.....	7
4.	Planifications et mesures .....	11
5.	Suivi et pilotage .....	16
6.	Clauses relatives à la procédure.....	17
	Annexe: Exemple de la version provisoire du plan de synthèse du PACA Saint-Julien Bernex .....	19



# 1. Objet du mandat

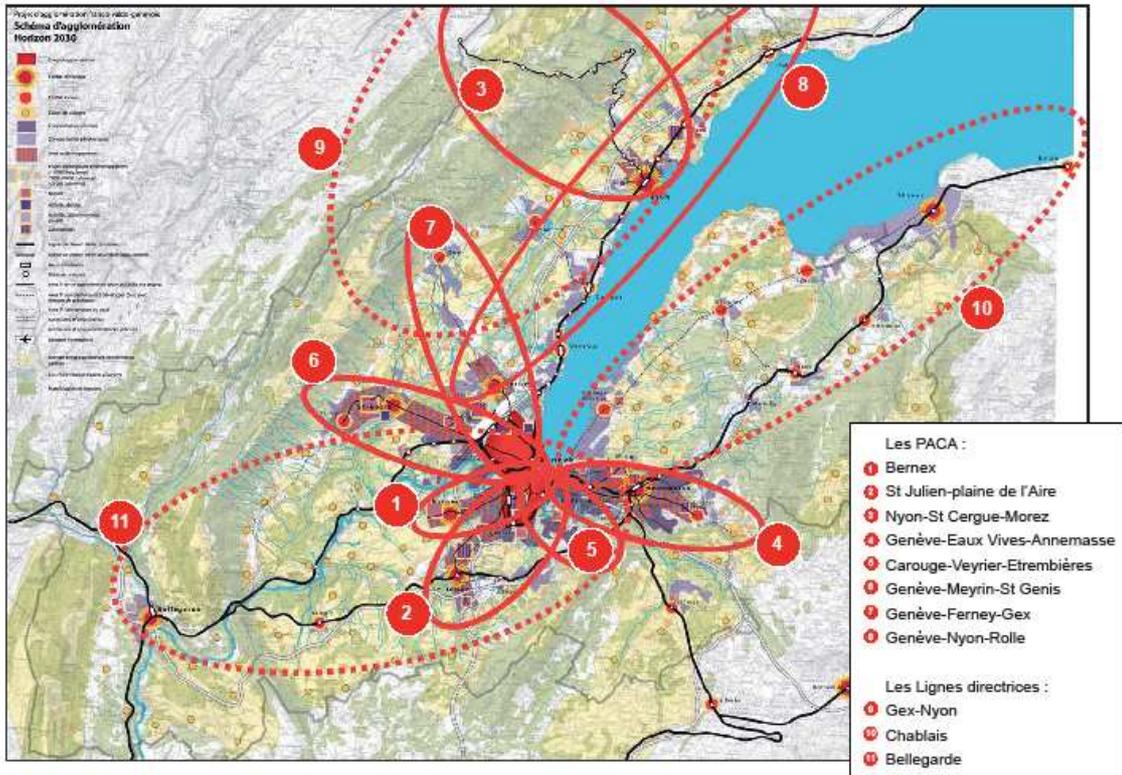
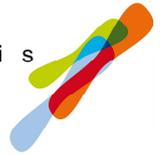
Approfondissement du schéma d'agglomération franco-valdo-genevois, le PACA Genève-Rolle comprend la partie littorale de Genève à Rolle desservie par la ligne de chemin de fer et l'autoroute. Il s'agit d'une étude (sans études test) de valorisation des mesures et des potentiels en vue du schéma d'agglomération 2 et de synthèse des planifications du secteur la Côte.

## 2. Contexte

### 2.1. Le Projet d'agglomération

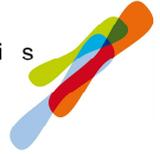
Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois met en œuvre une réflexion transfrontalière en matière de planification spatiale et de politiques de services. Dans ces deux volets, les objectifs visés sont respectivement la transition vers une agglomération compacte, verte et multipolaire, et la mise en place de conditions cadre favorisant une qualité de vie optimale sur l'ensemble du territoire. En 2007 un premier Projet d'agglomération a été élaboré, dans le cadre notamment de la politique des agglomérations de la Confédération helvétique et de celle des Grands projets de la Région Rhône-Alpes. Le volet spatial du projet d'agglomération, intitulé Schéma d'agglomération, coordonne l'urbanisation, la mobilité et le paysage dans un dessin de territoire mettant en évidence une hiérarchie des centres. Cette approche est enrichie et alimentée par des études thématiques communes à tous les territoires et permettant une réflexion cohérente à l'échelle de l'agglomération, par exemple le transport marchandises et la logistique, l'approfondissement du plan paysage, la politique des pôles de développement économique, une stratégie d'implantation des installations à fortes fréquentations et des grands équipements, notamment. Ces études approfondissent les enjeux touchant l'ensemble du territoire et permettent de construire une culture commune et une action coordonnée de la part des acteurs français et suisses.

Les années 2008 à 2010 ont été et sont encore consacrées à l'approfondissement de ce projet par un travail plus ciblé sur des périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (les PACAS) liés au développement d'une infrastructure de transports significative, sur la conduite d'études de Lignes directrices pour des périmètres plus larges, la poursuite des études thématiques et leur croisement avec les études PACA et du travail relatif aux politiques de service. Les résultats des réflexions et études accomplies dans ces trois directions constitueront la matière d'une synthèse qui prendra la forme d'un Projet d'agglomération 2, requis par la Confédération en 2012 pour accéder aux financements prévus de la 2<sup>ème</sup> phase.



## 2.2. Les PACAS

Le processus PACA procède de la nécessité de changer d'échelle de réflexion par rapport au territoire de l'agglomération. La volonté de concentrer le développement le long d'axes de transport structurants et autour de pôles déjà mis en évidence par le schéma d'agglomération a conduit au découpage de l'agglomération en huit secteurs, huit PACA : Bernex, Saint-Julien, Saint-Genis, Ferney-Gex, Annemasse, Salève, Nyon-Saint-Cergue-Morez, Genève-Rolle. Des études test ont été organisées ou sont en cours afin de travailler par scénarios comparatifs, discutés en collèges et tables rondes avec les acteurs politiques et de la société civile concernés et intéressés. Pour le PACA Genève-Rolle cette approche n'a pas été jugée nécessaire, les planifications en cours dans les différents périmètres étant déjà fort avancées mais pas coordonnées (Versoix, PDRN).



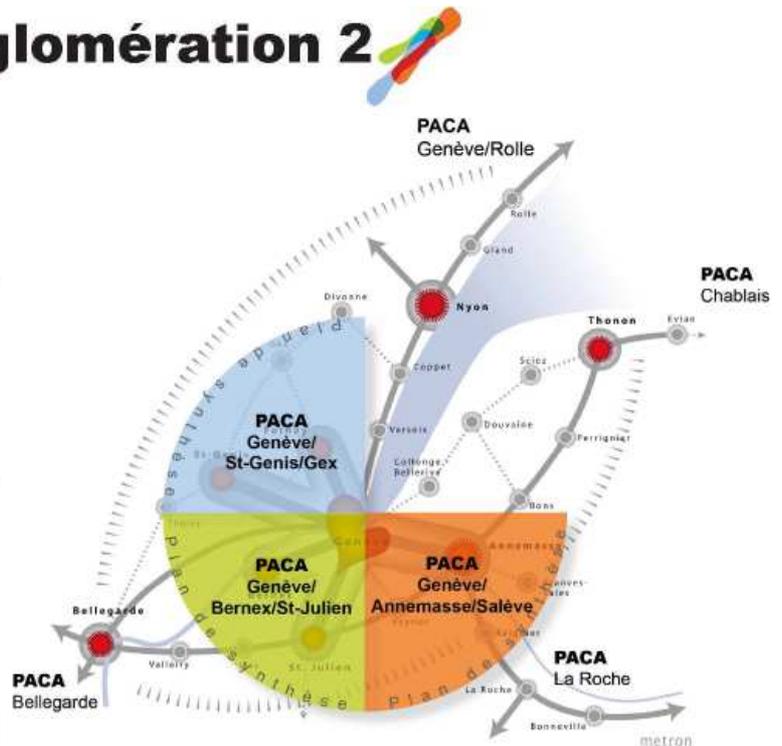
Cette approche par scénarios nécessite par contre un travail de choix, de synthèse et de recommandations qui s'effectue par binôme de PACA afin de mieux appréhender les relations existantes, à renforcer et à créer par portion de territoire. Il s'agit des plans de synthèse Bernex-Saint-Julien, Saint-Genis-Ferney-Gex, Salève-Annemasse, accompagné de deux plans de synthèse de nature un peu différente celui de Genève - La Côte (regroupant les résultats des PACA Genève-Rolle et NStCM, et des LD Nyon-Gex) et du Chablais. Ces plans serviront de base à l'élaboration du Projet d'agglomération 2 en croisant plans de synthèse, préconisations des études thématiques et avancées des politiques de service et planifications existantes (PDRN, PDcn, etc.). Les études thématiques concernent, le transport marchandises et logistique, les stratégies d'implantation des grands équipements, et des installations à fortes fréquentations, la politique des pôles de développement, le diagnostic paysage et agricole, etc.

## Schéma d'agglomération 2

Mai 2010

### Etudes thématiques

- > Installations à forte fréquentation IFF
- > Grands équipements
- > Mobilité d'agglomération
- > Stationnement
- > Marchandises
- > Paysage
- > Politique de pôles de développement économique
- > Agriculture
- > Corridors biologiques
- > Energie
- > Gestion des matériaux et déblais





### 2.3. Le PACA « GENEVE – ROLLE » dans l'agglomération franco-valdo-genevoise

Le Projet d'agglomération à l'horizon 2030 prévoit une croissance de 200'000 habitants (50% dans le canton de Genève) et 100'000 emplois (30% dans les territoires français) répartis par territoires (pôles et PACAS). Pour la partie du littoral lémanique, les chiffres sont d'environ 12'000 emplois et 29'000 habitants supplémentaires. Ces chiffres sont évidemment à préciser, la situation a évolué depuis (une mise à jour et en cours pour l'agglomération) et pour la partie nyonnaise le PDRN a aussi avancé des prévisions à intégrer dans la réflexion. De toute façon les chiffres de la croissance réelle sont élevés et la pression sur l'arc lémanique importante. Ce PACA revêt ainsi un caractère particulier, en effet le développement territorial n'est pas à imaginer ou construire autour de nouveaux axes mais à orienter et à canaliser autour :

- des gares et haltes CFF. Le chemin de fer constitue l'axe fondamental de liaison de Genève avec le reste de la Suisse, voyageurs et marchandises, son exploitation pour le PACA est par ailleurs déclinée entre IC, IR, RE et RER (Genève-Coppet et Lausanne-Allaman), il est aussi raccordé à deux plateformes rail/route sur le périmètre (Nyon-Gland), une troisième en bordure de périmètre (Allaman) (consulter aussi étude marchandises). L'enjeu du développement RER entre Coppet et Allaman constitue aussi une éventualité à long terme, dont l'intérêt reste à démontrer (pas dans le cadre de cette étude) ;
- de la problématique de la desserte autoroutière dont le développement est prévu dans le cadre du programme d'élimination des goulets d'étranglement : avant 2030 la mise à trois voies du tronçon Vengeron-Coppet au-delà de 2030 une éventuelle traversée du lac. D'autres mesures doivent être prises en compte comme une éventuelle demi-jonction à Versoix ou Collex, ainsi que la route des Nations (pas été retenues pour l'instant dans les tranches A et B du fonds d'infrastructure).

L'ensemble de ce développement est à conjuguer avec les fortes valeurs paysagères et agricoles de ce territoire.

Le plan de synthèse "Genève - Rolle" réunira les éléments suivants :

- le PACA NStCM qui s'est conclu en 2009, actuellement le schéma directeur intercommunal est en cours d'élaboration pour accompagner le dépôt de l'avant-projet d'infrastructure à l'automne 2010. Les pondérations entre les scénarios sont donc déjà faites et le travail s'est poursuivi sous la houlette du comité de pilotage mis en place



lors de l'étude test. Des propositions de répartitions de la croissance dans les cœurs de villages, le raccordement des réseaux MD aux haltes, les relations avec les Rousses sont analysées et une carte de synthèse établie ;

- l'étude des lignes directrices Nyon-Gex a débuté, trois thématiques : caractérisation du réseau des pôles (multipolarité) et du contrôle de la croissance, en fonction des scénarios transports élaborés entre le PDRN et le PACA Ferney-Gex, les continuum environnementaux et paysagers, les réseaux touristiques et culturels transfrontaliers ;
- le PACA Genève-Rolle objet de ce cahier des charges
- les principaux résultats des études thématiques.

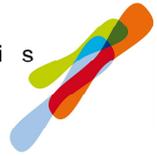
### 3. Objectifs de l'étude

**Phase I : juin - décembre 2010 PACA « Genève-Rolle »** de Genève à Rolle la frange littorale et les relations qu'elle entretient avec l'arrière-pays. Le périmètre de référence de l'étude du PACA examine les communes de la rive droite de Genève jusqu'à Rolle (coordination PACA Genève-Rolle et PACA Genève-Ferney-Gex).

#### 1. Proposer l'évolution territoriale à inscrire dans le projet d'agglo 2

**1.1 Proposer une vision cohérente du futur** entre identité des centres dans la mutipolarité de l'agglomération et mesures d'infrastructure conséquentes.

- Représenter les croissances, potentiels et planifications à l'horizon 2030 le long de l'axe pour chaque entité en relation avec sa zone d'influence (périmètres compacts des centres, questionnement sur les attractivités, sur l'avenir des infrastructures qui les relie...).
- Proposer une typologie des centres intégrant les différentes planifications en cours. Comprendre ce que recouvrent ces différentes hiérarchies et proposer une forme de clarification permettant d'une part l'usage dans les différents documents de planification et d'autre part l'orientation de la réflexion sur les réseaux et mesures et l'identité de chacun des centres. Si l'on aborde la thématique du phénomène de l'attractivité, Genève agit comme centre de référence pour une partie du Littoral mais plus on se situe à l'Est du district de Nyon plus l'attraction de l'agglomération lausannoise se fait sentir.



Projet d'agglomération	PDRN	PDcn
Versoix centre local		
Coppet centre local	Coppet-Commugny centre consolidé	centre régional
Nyon centre régional	Nyon-Eysins-Prangins centre consolidé	centre cantonal
Gland centre local	Gland-Vich centre consolidé	centre régional
Rolle centre local	Rolle Mont-sur-Rolle centre consolidé	centre régional
Divonne centre local		
Ferney centre local		
Gex centre local		
	Saint-Cergue centre régional	centre régional
	Begnins, Chavannes-de-Bogis,	centres locaux

- Entamer la réflexion sur l'identité et le fonctionnement réel et potentiel des centres dans la constellation multipolaire de l'agglomération 2 en croisant les planifications en cours dans les territoires concernés et les résultats des études thématiques locales et régionales (voir plus loin les calendriers). Ce point doit mettre en évidence le rayonnement, le positionnement économique et les relations et attractions de chaque centre entre eux et par rapport aux pôles de Genève et Lausanne. Cet aspect doit se construire en collaboration avec les LD Nyon-Gex et aussi en confrontation avec les développements prévus dans le PACA Genève-Ferney-Gex).
- Mettre en évidence le fonctionnement du réseau entre axes transversaux (route et rail) et rabattement en prenant pour base le schéma d'agglomération 2007 et les autres planifications concernées. Ce point nécessite de faire la synthèse des différentes études transports du périmètre en mettant en évidence les réalités, les projets et leurs horizons temporels. (Intégrer une réflexion sur les transports lacustres).  
(schéma d'agglomération 1, études transports du PDRN (Jonction A1, réseaux TP, RDU, RC1 Collectrice de Gland et Coppet) , résultats PACA Genève-Ferney-Gex, programme d'élimination des goulets, planifications CFF, étude marchandises, concept transports schéma d'agglomération 2, du point de vue du rail le développement de l'offre programmée (RE à 15 min).
- Analyser le schéma de ce fonctionnement et proposer des améliorations. Ce point évoluera aussi en fonction des discussions du schéma d'agglomération 2.
- Croiser l'analyse du réseau et les améliorations proposées avec ses conséquences territoriales.
- Évaluer si l'offre de mobilité 2030 coïncide avec les potentiels de développement.
- En complément une série de questionnements à mettre en évidence sur les significations territoriales d'une évolution du RER à 15 min (impact sur les secteurs construits, les centres, potentiels existants et attendus, mesures d'aménagement dans



le rayon des 500m, conséquences sur les planifications en cours). En coordination avec étude CFF en cours en termes d'infrastructures.

**1.2 Intégrer la dimension paysagère et environnementale dans le projet territorial** afin que la croissance se fasse de manière pondérée.

- Évaluer les propositions faites dans le cadre du Plan Paysage en 2007
- Affirmer les césures paysagères et les valeurs environnementales, les évaluer et identifier leur vocation, confirmer leur inscription au PA2.

**1.3 Evaluer la mise en œuvre les mesures du PA1 et proposer les mesures de mobilité et d'infrastructures de l'axe Genève-Rolle destinées au PA2 mi-2012,** notamment dans l'optique d'accéder aux financements du fond d'infrastructure pour la 2<sup>ème</sup> phase, sur la base d'une analyse critique des mesures du projet d'agglomération 1.

- Faire une lecture critique des mesures A et B (Le cahier 12 a déjà accompli un travail important de recensement et de déroulé de toutes les mesures) et proposer les mesures pour la tranche 2015-2018 en regard du fonctionnement du réseau et des centres.

**1.4 Mettre en évidence les champs de coordination avec les planifications voisines et les franges.**

- Au-delà du district de Nyon il y a un vaste espace constitué par les secteurs de Littoral parc et de la zone industrielle de Tolochenaz. Avec la frange vaudoise de son territoire le district de Nyon n'a pas de relations fonctionnelles sur le plan de l'organisation du territoire. Une amorce de discussion a été engagée avec l'ARCAM autour des enjeux de la filière bois de l'Ouest vaudois et de la réorganisation des TP du district. Le prolongement du chemin de fer NStCM jusqu'aux Rousses et aussi un enjeu de coordination cette fois transfrontalier.

**Phase II : décembre 2010 - mars 2011 Plan de synthèse « Genève - Rolle »**

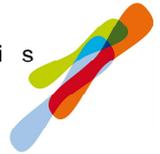
Périmètre du PACA accompagné du district de Nyon et de la partie nord du Pays de Gex.

Entre les deux phases, il pourra y avoir certains recouvrements de périmètres, les frontières des différents plans et études n'étant pas étanches. Les éventuelles contradictions seront pondérées dans la construction de l'ensemble dans le projet d'agglomération 2.

**1. Elaborer le plan de synthèse de « Genève - Rolle »**

Le plan de synthèse comprend:

- Schéma structurel: couche de synthèse des éléments structurants,



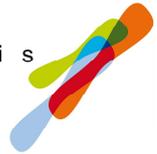
- Plan de mise en œuvre: mise en évidence des projets stratégiques demandant notamment une coordination entre territoires.
- une couche thématique paysage et environnement,
- une couche thématique mobilité
- une couche thématique urbanisation ,
- Un rapport explicatif.

Le schéma d'agglomération doit son pouvoir de suggestion en partie à son côté synthétique et graphique clair et précis. Les études PACA et LD se sont rapprochées des réalités territoriales et ont surtout permis le dialogue avec les acteurs des périmètres sur des options de développement. Les options d'aménagement du territoire concerné doivent être mises en évidence et surtout validées par le COPIL a minima, afin de permettre un consensus pour leur inscription dans le schéma d'agglomération 2. Cette mise en évidence devra également permettre de vérifier et adapter les potentiels de développement annoncés dans la charte en 2007.

Le graphisme final du plan n'est pas compris dans ce mandat assuré par un même bureau pour l'agglomération voir plan de synthèse provisoire de Bernex-Saint-Julien à la suite.

## **2. Identifier les projets de développement stratégiques**

Mettre en évidence les projets et les lieux stratégiques du périmètre et notamment ceux nécessitant une coordination entre les différents territoires et proposer les conditions de mise en œuvre des études, soit par exemple pour celui de la Côte le prolongement du chemin de fer du NStCM jusqu'aux Rousses. (Les Rousses ne se situent pas sur le périmètre de l'agglomération, l'importance touristique et économique de cette infrastructure pourrait toutefois justifier le montage d'un projet interreg ad'hoc).



## 4. Planifications et mesures

### Les planifications actuelles

#### **Le plan directeur régional du district de Nyon**

Le PDRN lie les autorités qui l'ont adopté. Il planifie environ 26'000 hab. dans les quatre centres consolidés (plus de 75% de la croissance prévue dans le district à l'horizon 2030). La localisation de cette croissance est prévue principalement dans les centres desservis par les gares.

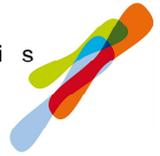
Au travers d'un programme de réorganisation du réseau bus (comprenant un ensemble de mesures d'infrastructures priorisant les TC notamment le passage des bus sur les jonctions A1), est planifié un système de rabattement sur les gares principales, dont la mise en œuvre est organisée en concomitance avec les améliorations du cadencement des RE, soit : juin 2011 pour les lignes Gex-Divonne-Coppet et Asse et Boiron, décembre 2012 et décembre 2013 pour les autres lignes. Le document est organisé en deux volets, stratégique et opérationnel qui sont en cours d'élaboration et ceci permettra de fructueuses coordinations avec le PACA Genève-Rolle et le plan de synthèse Genève-La Côte.

Le PDRN est actuellement en phase d'examen préalable auprès des services du canton de Vaud et des communes, la validation du volet stratégique est prévue au printemps 2011 et celle du volet opérationnel au printemps 2012.

L'organisation spatiale du district est ensuite déclinée en groupes de communes territorialement cohérentes et reliées par des collaborations déjà engagées. Plusieurs groupes de communes en plus de celles participant aux études locales détaillées ci-dessous, ont aussi commencé ou sont en passe de la faire, des planifications qui toutes concourent aux objectifs partagés du Schéma d'agglomération (Agglomération nyonnaise, Gland-Vich, Terre-Sainte, Nyon-Saint-Cergue-Morez, Asse&Boiron, Ouest-rollois, Région de Rolle, les communes du «haut»).

Le PDRN s'intègre dans la planification cantonale vaudoise, une fiche régionale y est intégrée.

**Le plan directeur cantonal Genevois** Le Plan directeur est l'instrument central de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire. Il a pour but de coordonner les activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire. Il constitue la référence de base pour les objectifs d'aménagement du territoire cantonal, la coordination des politiques sectorielles et les actions à mener en vue de leur mise en œuvre. Il définit le développement territorial souhaité et détermine les mesures d'aménagement nécessaires en matière d'urbanisation, de mobilité, de gestion de l'espace rural et des milieux naturels et de gestion des ressources.



Le Plan directeur cantonal (PDC) engage les autorités, pour lesquelles il a force obligatoire. Il règle la coordination des politiques d'aménagement de la Confédération, des cantons voisins et des régions limitrophes. Il fournit le cadre à l'aménagement local et aux activités qui sont de la compétence des communes. Cet instrument est ancré dans la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). La LaLAT définit les modalités d'élaboration, de consultation et d'adoption du document.

Le plan directeur cantonal est formé de deux parties spécifiques :

- le concept de l'aménagement cantonal, qui énonce les principes de l'organisation future du territoire pour les 10 à 15 ans à venir. Il constitue le volet stratégique du Plan directeur cantonal,
- le schéma directeur cantonal, qui forme le volet opérationnel du Plan directeur cantonal. Il est composé d'une carte et d'un ensemble de fiches de projets et mesures et fait l'objet de mises à jour.
- Le PDC actuel est organisé autour de deux grandes options de base, la dimension transfrontalière et le développement durable, et de cinq axes stratégiques :
  - l'urbanisation différenciée, avec des mesures adaptées aux différents types de zones et de territoires,
  - la coordination entre transports et urbanisation,
  - le développement du réseau des espaces verts,
  - la prise en compte d'un espace rural multifonctionnel,
  - la définition de Périmètres d'aménagement coordonné (PAC), espaces de développement stratégiques et prioritaires.

Depuis son adoption en 2001, la plupart des mesures prévues ont été engagées, pour répondre à une croissance démographique soutenue. Aujourd'hui, il est indéniable que les conditions cadres de l'aménagement ont suffisamment évolué pour qu'il soit devenu nécessaire d'engager une révision.

A cet égard, le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, qui propose une vision renouvelée de l'aménagement à l'échelle de l'agglomération transfrontalière, fournit les orientations pour le développement futur du canton à l'horizon 2030, avec des propositions spatialisées, qu'il s'agira de traduire dans le Plan directeur cantonal pour assurer leur légitimité politique et permettre leur mise en œuvre. Il constitue, à ce titre, la principale étude de base du futur Plan directeur cantonal. La Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT), qui réunit élus et représentants de la société civile, a pour mission de participer à l'élaboration du PDC et au suivi du Projet d'agglomération, elle jouera donc un rôle important dans l'articulation de ces deux démarches.

Outre les PACA et les études thématiques à l'échelle de l'agglomération, les principales études de base qui alimentent la révision du plan directeur cantonal sont :



- les capacités d'accueil des zones à bâtir,
- la planification des équipements cantonaux,
- la planification des tours,
- la nouvelle évaluation des surfaces d'assolement (SDA),
- la traversée du lac (avec OGC et DGM),
- les zones agricoles spéciales.

### **Documents de planification dans les territoires français du Projet d'agglomération**

En France, le code de l'Urbanisme permet la mise en place de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Pour mettre en œuvre les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) déterminé sur le périmètre concerné, les SCOT fixent les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés, déterminent les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces agricoles et forestiers. Le SCOT est ainsi destiné à servir de cadre de cohérence pour les différentes politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, d'environnement, de déplacements, d'urbanisme commercial, etc. Le SCOT a une portée normative : les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent ainsi être compatible avec le SCOT.

A l'échelle intercommunale, le SCOT constitue donc le principal outil de planification stratégique et d'aménagement du territoire. Plusieurs intercommunalités françaises, comprises dans le Périmètre de l'ARC et du Projet d'agglomération ont élaboré ou se sont engagées dans l'élaboration d'un SCOT.

Ainsi, il convient de citer : le SCOT du Pays de Gex. Il a été approuvé le 12 juillet 2007. Il concerne les 27 communes du Pays de Gex (44'000 hectares) soit plus de 70'000 habitants. Les 4 communes les plus peuplées sont : Gex, Divonne-les-Bains ; Saint-Genis-Pouilly ; Ferney-Voltaire.

### **Les études thématiques**

- L'étude « Stratégie d'implantation des installations à fortes fréquentations (IFF) » a élaboré une classification de ces installations qui inclut certains équipements, les profils d'accessibilité y relatifs et une hiérarchie des implantations possibles (fin de l'étude prévue en mai 2010);
- l'étude « Politique des pôles de développement économique (PPDE AGGLO) » a recensé sur les trois territoires les localisations existantes et potentielles pour le développement d'activités et dressé leur profil (accessibilité, rayonnement, présence de services, etc..) ainsi que la définition et les besoins par branches d'activités. La mise en commun et l'élaboration d'une stratégie transfrontalière doit encore être faite (l'étude est en attente des résultats de la synthèse des PACAS fin 2010) ;
- l'étude « Transport marchandises et logistique » identifie les flux et les lieux d'échange rail/route à développer et créer, 1<sup>ère</sup> phase terminée.



- l'étude « Grands équipements » peut se résumer en quatre axes de réflexion :
  - Qui** Quels acteurs et quelles politiques à mettre en place ?
  - Quoi** Quels sont les besoins et les opportunités de création d'équipement pour l'agglomération franco-valdo-genevoise ?
  - Où** se trouvent les secteurs stratégiques et pour quelles catégories d'équipements sont-ils les plus appropriés ?
  - Comment** associer équipements et dynamique de développement urbain ? Quelles sont les synergies et les regroupements possibles d'équipements pour générer cette l'urbanité ? (fin septembre rendu intermédiaire / décembre 2010 rendu final).
- Les études d'approfondissement du Plan Paysage comprennent trois volets. Les corridors biologique avec 2 études de détail comprises dans le périmètre du PACA Genève Rolle, un projet agricole d'agglomération identifiant notamment les espaces agricoles, un projet de paysage dont le diagnostic sera terminé en automne 2010.

## Les Mesures du fonds d'infrastructure 2007

### Mesures acceptées en A

- 12-9 Amélioration de la capacité de la ligne de la ligne RER Coppet-Genève: création de deux points de croisement (Mies-Chambésy)  
*Préfinancement VD-GE (mesures agglo)*  
 déc. 2015 le RER au ¼ h Genève-Coppet  
 déc. 2018 Le RER Lausanne-Allaman

- 52-1 Requalification de la route Suisse (Versoix-Founex)

### Mesures acceptées en B

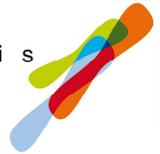
- 12-8 Rabattements TC sur les gares du réseau national dans le canton de Vaud  
 12.10 Accessibilité modes doux de la Gare de Coppet  
 31.3 Accessibilité modes doux: passerelle entre Prangins et Nyon  
 31.4 Accessibilité modes doux des gares principales dans le canton de Vaud, passage sous-voie à Nyon  
 31.5 Gland sous-voie

### Mesures financées par d'autres sources de la Confédération

- 12-3 Amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire Nyon- Saint-Cergue - Morez

### Mesures financées entièrement par l'agglomération

- A 12-6 P+R de Coppet et Gland  
 12.11 P+R nyon, Rolle et NStCM  
 A 12-7 Coppet accès gare (desserte PDL)  
 A 31.1 Route de distribution de Nyon 1ère étape  
 A 31.2 Collectrice ouest de Gland



### **Mesures actuellement en ordre de priorité C**

- 12-12 Amélioration du franchissement des jonctions autoroutières de Coppet, Nyon et Gland pour le bus
- 52-2 Requalification de la route Suisse (étape ultérieure)
- 32-1-2 Extension tram Nations/Grand Saconnex
- 32-1-4 Route des Nations
- 32-1-7 Extension du tram Grand-Saconnex/Ferney
- 32-2-3 Création d'un TCSP entre Ferney et Meyrin
- 32-1-8 Mise en site propre bus Gex-Ferney
- 12.14 P+R Tuileries

### **Mesures actuellement rejetées**

Développement d'un réseau MD à Divonne

### **Mesures relevant d'un autre cadre de financement**

- 11-1 Nouvelle ligne ferroviaire Cornavin-nations-Aéroport (plan cadre CFF)
- 32-1-10 Nouvelle jonction à Collex/Versoix (RN)
- 12.13 Aménagement jonction A1 (TIM) (RN)

### **Mesures non demandées mais participant à l'évaluation**

- 12-1 P+R Sécheron
- 12.2 Aménagement priorité TC Gex-Divonne-Coppet
- 12.4 P+R Divonne

### **Le programme fédéral d'élimination des goulets d'étranglement**

Coppet-Vengeron en calendrier B

La traversée du lac/autoroute de contournement



## 5. Suivi et pilotage

La conduite et le suivi de l'étude sur les grands équipements est assuré par un collectif composé par l'équipe Projet d'Agglo et par des représentants des différents territoires et des études connexes menées en parallèle.

### **La coordination :**

Mme Pascale Roulet Mariani, chef de projet d'agglomération pour les partenaires vaudois  
M. Sébastien Beuchat, chef de projet d'agglomération, Genève

### **Le Comité de pilotage :**

M. Pierre-André Romanens, syndic de Coppet et président du Conseil régional du district de Nyon  
Claude Dupertuis, municipal à Nyon  
Gérald Cretegny, syndic de Gland  
Françoise Tecon, municipale de Rolle  
Jean-Marc Mermoud, Président de l'ACG et conseiller administratif de Prégny-Chambésy  
Jean-Marc Comte, Maire du Grand-Saconnex  
Elisabeth Fatton, Maire de Collex-Bossy  
Jean-Marc Genequand, Conseiller administratif de Versoix  
Marie-Béatrice Meriboute, Maire de Céligny  
Federico Molina, Service de la mobilité Vaud

### **Le groupe de suivi technique**

Gérard Widmer, Direction générale de la mobilité de Genève  
Thierry Merle, Service de la mobilité du canton de Vaud  
Jacques Moglia, Direction générale de l'aménagement du territoire du canton de Genève  
Ronei Falvino, Service du développement territorial du canton de Vaud  
Patrick Freudiger, Conseil régional du district de Nyon  
Christophe Kobler, Service de l'urbanisme Versoix

Pour la phase II du plan de synthèse, le COPIL sera complété par les COPIL PACA NStCM et LD Nyon-Gex et COPIL PDRN.

### **Documents à fournir**

Phase I : plans et liste des mesures à valoriser, plan d'organisation territoriale et rapport, etc...



esquisse d'organisation territoriale en lien avec développement RER

Phase II : plans de synthèse et rapport.

Pour les 2 phases un résumé de 2-3 pages et un PPT de présentation.

## 6. Clauses relatives à la procédure

### Autorité adjudicatrice

Pour le compte des partenaires franco-valdo-genevois, RégioNyon est l'autorité l'adjudicatrice de l'étude. Mme Pascale Roulet, chef de projet pour le compte des partenaires vaudois est la personne de référence pour cette procédure.

Régionyon

10 rue du Marché

1260 Nyon

Courriel : [p.roulet@regionyon.ch](mailto:p.roulet@regionyon.ch)

### Forme de procédure

Mandat de gré à gré

### Budget

Phase I : 100'000 CHF TTC ? (60'000 Vaud, 40'000 Etat de Genève ?)

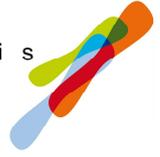
Phase II : 30'000 CHF TTC (Etat de Genève)

### Planning

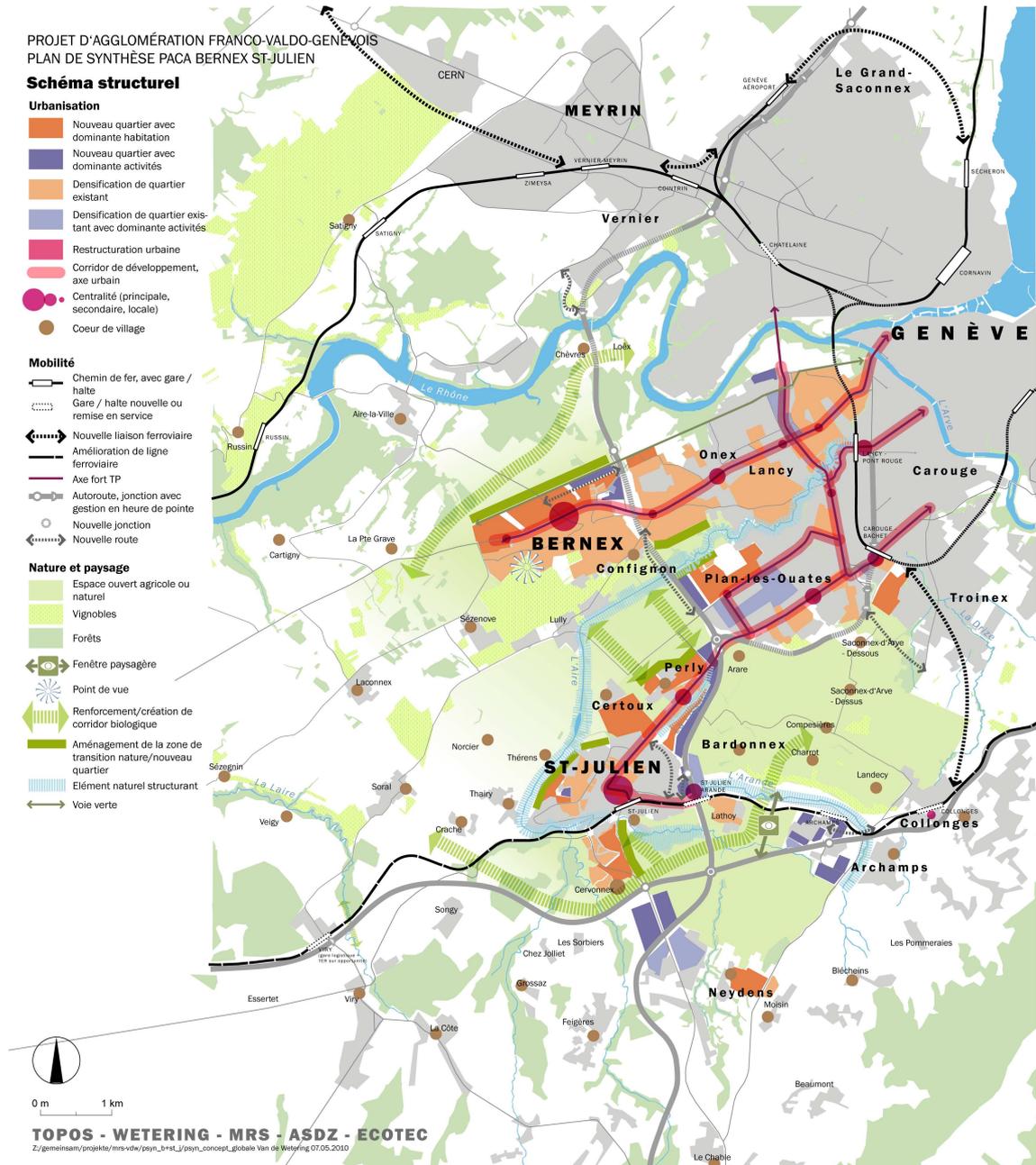
<b>Phase I</b>	Rendu intermédiaire I	28 septembre 2010	Validation du diagnostic et des enjeux Validation PPT de présentation du 7 octobre
	Présentation publique	7 octobre 2010	
	Rendu intermédiaire II	Novembre 2010	Validation mesures et projet
	Rendu final	Décembre 2010	Validation du produit final
<b>Phase II</b>	Rendu intermédiaire	Début février 2011	
	Rendu final	Mars 2011	

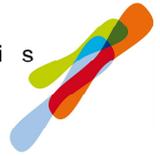


Le 7 octobre 2010 une information publique est prévue pour présenter les résultats intermédiaires de l'étude et le processus d'élaboration du schéma d'agglomération 2.



## Annexe: Exemple de la version provisoire du plan de synthèse du PACA Saint-Julien Bernex

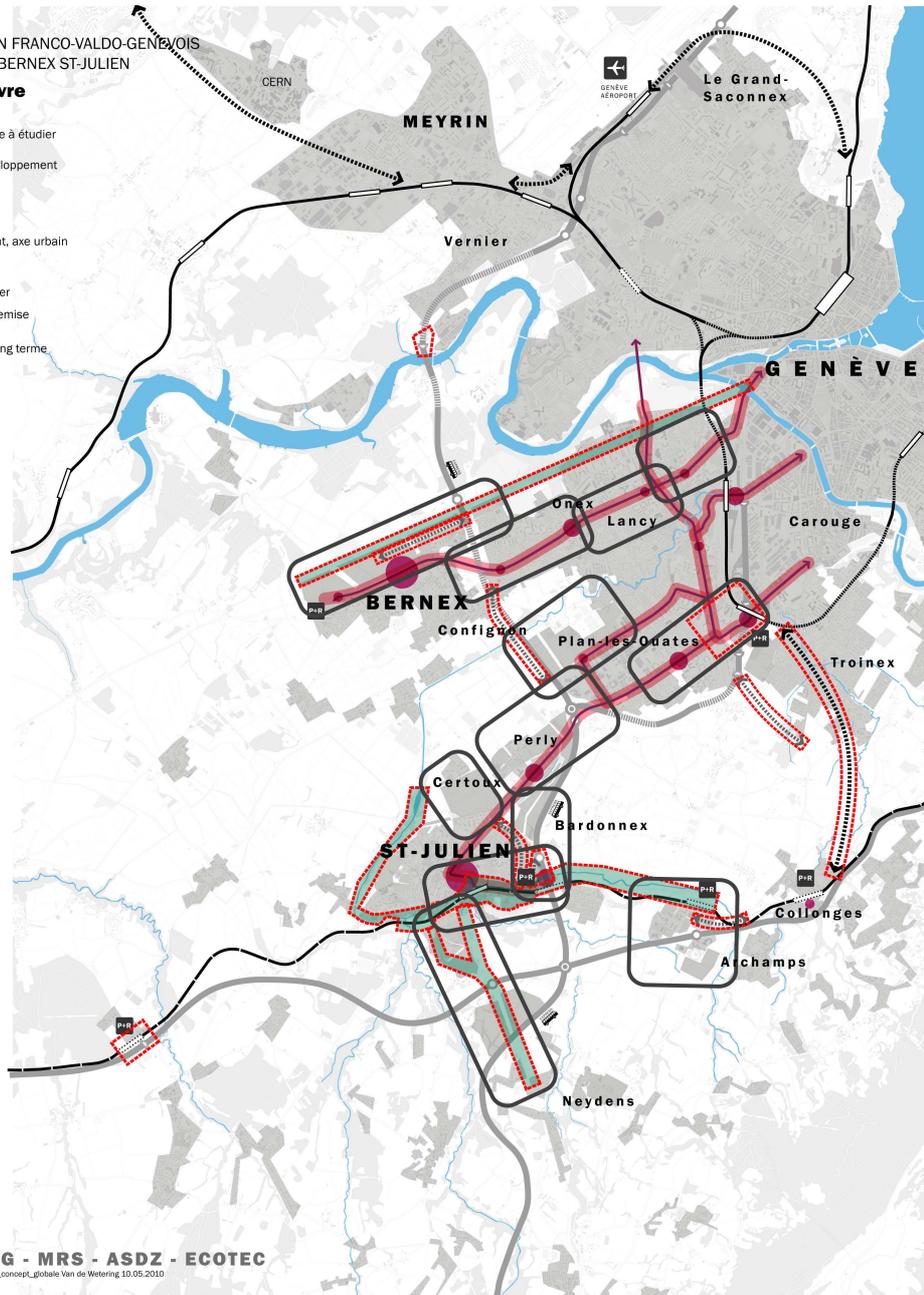




PROJET D'AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOIS  
PLAN DE SYNTHÈSE PACA BERNEX-ST-JULIEN

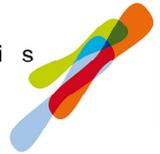
**Plan de mise en oeuvre**

-  Périimètre ou infrastructure à étudier
-  Projet stratégique de développement
-  Périimètre PACA
-  Corridor de développement, axe urbain
-  Centralité à étudier
-  Ligne ferroviaire à améliorer
-  Gare / halte nouvelle ou remise en service
-  Dév. du chemin de fer à long terme
-  Nouvelle jonction
-  Nouvelle route
-  Ligne de bus express
-  P+R



TOPOS - WETERING - MRS - ASDZ - ECOTEC

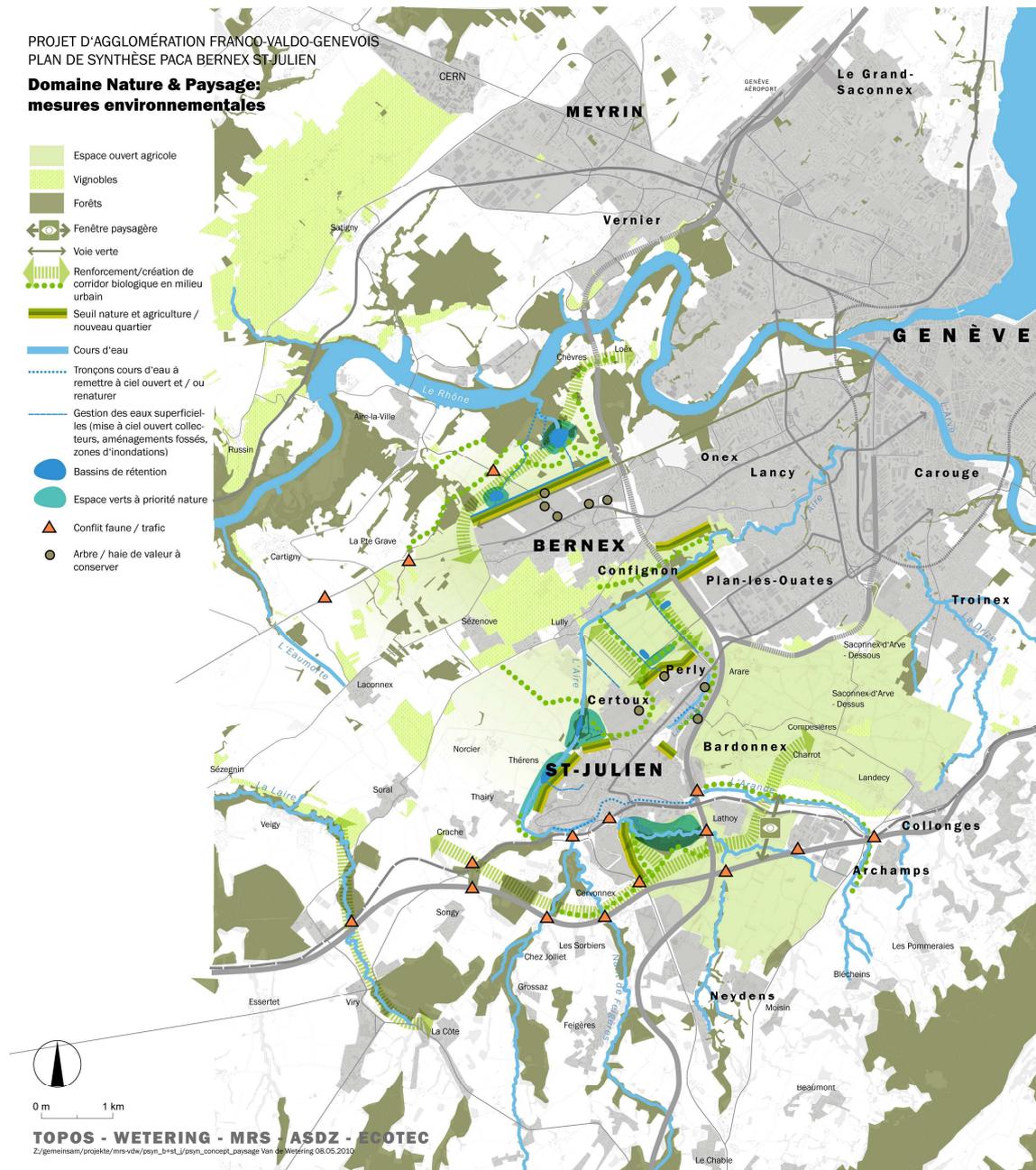
Z:\gemeinsam\projekte\mrs-vdw\psyn\_b+st\_j\psyn\_concept\_globale\Van de Wetering 10.05.2010



PROJET D'AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GÉNEVOISE  
PLAN DE SYNTHÈSE PACA BERNEX ST JULIEN

**Domaine Nature & Paysage:  
mesures environnementales**

-  Espace ouvert agricole
-  Vignobles
-  Forêts
-  Fenêtre paysagère
-  Voie verte
-  Renforcement/création de corridor biologique en milieu urbain
-  Seuil nature et agriculture / nouveau quartier
-  Cours d'eau
-  Tronçons cours d'eau à remettre à ciel ouvert et / ou renaturer
-  Gestion des eaux superficielles (mise à ciel ouvert collecteurs, aménagements fossés, zones d'inondations)
-  Bassins de rétention
-  Espace verts à priorité nature
-  Conflit faune / trafic
-  Arbre / haie de valeur à conserver



TOPOS - WETERING - MRS - ASDZ - ECOTEC

Z:\gemeinsam\projekte\mrs-vdv\psyn\_b+st\_j\psyn\_concept\_paysage Van der Wetering 08.05.2010

